Stratégies de financement durable dans le Bassin du Congo : planification financière pour la TRIDOM et Fondation TNS

Réunion du Partenariat sur les Forêts du Bassin du Congo 22 juin 2006 - Paris









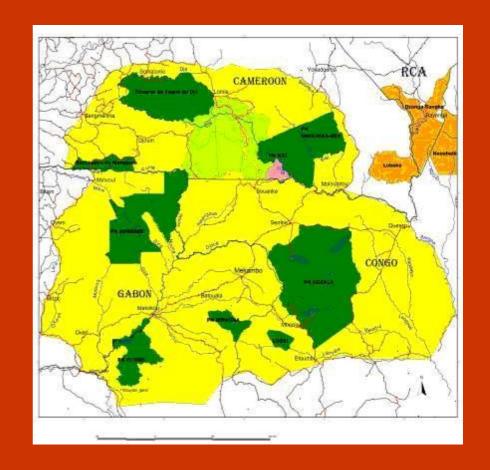








- 1. Application à la TRIDOM de la planification financière pour les programmes de conservation à grande échelle (LCPM)
- Création de la Fondation pour le Tri-national de la Sangha





Planification financière pour la « gestion de programmes de conservation à grande échelle » (1)

- Concept: une méthodologie de planification et d'exécution :
 - appliquée à la gestion de vastes et complexes programmes de conservation et de gestion durable des ressources naturelles (Terai Arc au Népal, ARPA au Brésil, Récif mésoaméricain)
 - basée sur les techniques utilisées par le secteur privé ou les gouvernements pour la gestion de vastes programmes
 - focalisée sur une approche à long terme assurant la coordination des différents acteurs

Avantages:

- Définir les coûts de manière détaillée
- Clarifier la situation financière en développant des stratégies et des approches pour les allocations futures des revenus en fonction de priorités et besoins
- Identifier des options de création de revenus et analyser comment elles s'intègrent dans le cadre stratégique
- Informer les acteurs clés et définir leur rôle dans le financement : gouvernement, communautés locales, secteur privé et bailleurs



Planification financière pour la « gestion de programmes de conservation à grande échelle » (2)

Eléments	Résultats
1. VISION	 établir le contexte identifier la vision, les menaces et les opportunités définir les objectifs, résultats attendus, activités, priorités et partenaires
2. PLANIFICATION	 organiser l'équipe, le personnel, les collaborateurs développer un plan de financement établir une stratégie de financement durable
3. EXECUTION	 institutionnaliser les contrôles financiers atténuer les risques internes et externes mesurer les résultats, rapporter et réviser

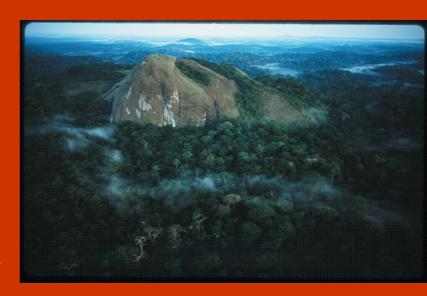


Planification financière pour la « gestion de programmes de conservation à grande échelle » (3)

Application à la TRIDOM

Atelier de mai 2006

- Examen des stratégies et priorités à refléter par le plan de financement à cinq ans.
- Identification et collecte des données déjà disponibles: budgets, sources de financement, etc.
- Définition des principaux « paramètres »: niveau trinational / niveau national / aires protégées / concessions forestières / zones d'agroforesterie / zones minières / zones de chasse / concession de conservation.
- Identification des activités transversales suivantes : recherche / suivi et évaluation / formation / structure de gouvernance et de coopération / communication
- Recommandation pour un processus d'appropriation à travers une unité spécifique qui puisse élaborer le document et le proposer au Comité Tri-national de Supervision et d'Arbitrage



Prochaine étape:

atelier en octobre - novembre 2006 pour l'établissement d'une nomenclature commune d'activités permettant d'établir le plan



Fondation pour le Tri-national de la Sangha Contexte général

- Déclaration de Yaoundé Traité COMIFAC et "Plan de Convergence": accent sur le besoin d'assurer le financement durable de la conservation et de la gestion durable des ressources naturelles
- Accord de Coopération TNS et accords subséquents: renforcement de la gestion intégrée du complexe d'aires protégées du TNS
- Validation du concept de création de la Fondation TNS par COMIFAC, les gouvernements nationaux et d'autres acteurs (cas pilote dans la sous-région)
- Création d'un Comité de Pilotage multiacteurs responsable de la création de la Fondation TNS, appuyé par un facilitateur régional et une équipe d'experts en financement pour la conservation composée de représentants de WWF, WCS et GTZ.





Fondation pour le Tri-national de la Sangha Etat d'avancement

- Validation du « Profil » de la Fondation TNS par le Comité de Pilotage depuis février 2005
 - Objectifs: contribuer aux besoins financiers prioritaires spécifiques de gestion de chacun des trois parcs, et à un certains nombre d'activités trans-frontalières bien définies (coordination des mesures d'application de la loi, suivi écologique, etc.)
 - Structure juridique: création d'une entité « offshore » de droit britannique dont les biens seront investis sur les marchés internationaux, et qui est autorisée à opérer dans chacun des trois pays où elle bénéficie : (i) du statut d'utilité publique, et (ii) d'une exemption fiscale
 - Structure de gestion: Conseil d'administration unique, indépendant et mixte comprenant une majorité de représentants du secteur privé et un Directeur Exécutif appuyé par une structure légère
 - Structure financière: quatre « guichets »: un pour chacun des trois parcs et un pour les activités trans-frontalières
- Validation des documents juridiques en avril 2006
- Désignation des membres du Conseil d'administration en mai juin 2006



Fondation pour le Tri-national de la Sangha Mobilisation de fonds

- 2.5 millions Euros sécurisés par WWF Allemagne en 2003-2004 à travers la campagne «Krombacher» (actuellement capitalisés dans la «Rainforest Foundation»)
- Dans le cadre de la coopération germano-camerounaise, engagement du Gouvernement allemand pour 5 millions Euros : 90% pour le guichet Lobeke et 10% pour le guichet transfrontalier
- Engament du Gouvernement français (AFD) en février 2005 de contribuer à la Fondation: conditions à définir





Fondation pour le Tri-national de la Sangha Prochaines étapes

- Finaliser les documents nécessaires (statuts, etc.) pour la création de la structure « offshore » : juin 2006
- Procéder à la création de la Fondation: septembre 2006
- Raffiner les projections financières pour chacun des trois parcs et développer les projections financières pour la Fondation TNS: septembre 2006
- Définir le plan de travail pour la phase de lancement et sécuriser les fonds pour l'opérationnalisation de la Fondation
- Continuer la mobilisation de fonds pour la capitalisation